



MAIRIE DE
CHATEAUNEUF-SUR-CHER
Département du Cher
www.chateauneufsurcher.fr

REPUBLIQUE FRANCAISE

Châteauneuf-sur-Cher, le 09 octobre 2024

**Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux
18190 CHATEAUNEUF SUR CHER**

Objet : Convocation exceptionnelle obligatoire du Conseil Municipal

En application de l'article L 2121-9 du Code Général des Collectivités Territoriales, vous êtes convoqués à une réunion exceptionnelle du Conseil Municipal qui se tiendra :

**à la Mairie de Châteauneuf-sur-Cher
Salle du Conseil Municipal**

Le vendredi 18 octobre 2024 à 20 heures 30

ORDRE DU JOUR :

- L'élection du Maire,
- La détermination du nombre de postes d'adjoint (4 adjoints maximum article L.2122 2 du CGCT),
- L'élection des adjoints et leurs délégations,
- Le tableau sur les indemnités.

D'avance merci de votre présence.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire par intérim,
Gilles COMBAUD

